

Tableau de bord économie-emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



(OPCO Cohésion sociale)



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Acteurs du lien social et familial (Alisfa)
Aide, accompagnement, soins et services à domicile (BAD)
Animation
Ateliers et chantiers d'insertion
Branche du régime général de sécurité sociale
Branche du régime social des indépendants
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
Entreprises sociales pour l'habitat
Familles rurales
Missions locales et PAIO
Mutualité
Omnipraticiens exerçant dans les centres de santé miniers
Organisations professionnelles de l'habitat social
Organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs
Personnel des institutions de retraite complémentaire et institutions de prévoyance
Personnel des offices publics de l'habitat
Personnel des organismes créés pour l'application de la convention du 31 décembre 1958 Unedic Assedic
Personnel des sociétés coopératives d'HLM
Pharmaciens du régime minier
Pôle emploi
Régies de quartier
Sociétés de secours minières et de leurs établissements, des unions régionales et des assistants sociaux régionaux : cadres supérieurs
Solidaires pour l'habitat
Tourisme social et familial

Source : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019, Accord professionnel du 19 décembre 2018.

OPCA préfigureurs

Uniformalion.

Source : Centre info – Ressources de la formation.



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés

Source : _

En attente d'informations, en cours de transmission par l'OPCO.

24 100

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

+ 4 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia -
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

55 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee - DADS 2015 - Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Animation	75 716	- 2 %
Aide, accompagnement, soins et services à domicile (BAD)	74 393	+ 23 %
Organisations professionnelles de l'habitat social	59 024	+ 16 %
Tourisme social et familial	46 899	- 3 %
Acteurs du lien social et familial (Alisfa)	44 277	+ 13 %
Branche du régime général de sécurité sociale	30 792	- 10 %
Missions locales et PAIO	29 492	- 2 %
Ateliers et chantiers d'insertion	29 163	+ 2 %
Solidaires pour l'habitat		
Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	26 337	+ 23 %
Entreprises sociales pour l'habitat	8 806	+ 7 %
Personnel des institutions de retraite complémentaire et institutions de prévoyance	6 550	- 30 %
Personnel des sociétés coopératives d'HLM	6 875	+ 3 %
Mutualité	6 007	- 2 %
Pôle emploi	2 582	- 2 %
Organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs	618	- 24 %

Sources : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019, Accord professionnel du 19 décembre 2018 ; Centre info – Ressources de la formation ; Acoff/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.

Note de lecture : Les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par la branche professionnelle Animation comptent 75 716 salariés en région. Ces emplois ont connu une évolution de - 2 % entre 2007 et 2018.

224 300

salariés dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

+ 11 %

d'emploi entre 2007 et 2018 dans ces activités (+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

7 %

des emplois salariés

Source : Acoff/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Aides à domicile et aides ménagères	32 886	22 %	
Aides-soignants	18 659	12 %	
Assistantes maternelles	14 835	10 %	
Agents de services hospitaliers	10 350	7 %	
Agents administratifs divers	8 074	5 %	
Éducateurs spécialisés	7 836	5 %	
Employés de l'hôtellerie	7 669	5 %	
Employés des services au public	7 215	5 %	
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	7 212	5 %	
Infirmiers	6 745	4 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	6 015	4 %	
Autres cadres B de la fonction publique	5 855	4 %	
Employés de la banque et des assurances (y. c. sécurité sociale et assimilés)	5 806	4 %	
Formateurs	5 668	4 %	
Techniciens des assurances (y. c. sécurité sociale et assimilés)	5 513	4 %	
Total	-	54 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier d'Aides à domicile et aides ménagères relève totalement ou partiellement de l'OPCO Cohésion sociale. Ce métier compte 32 886 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 22 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

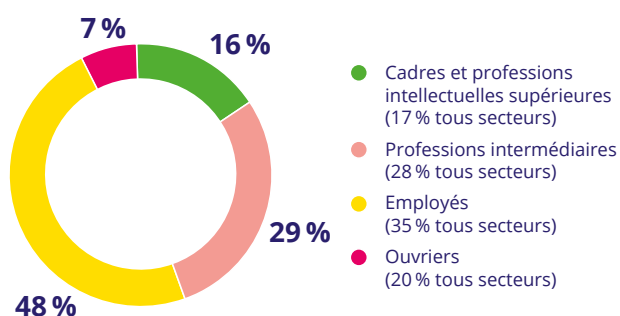
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Aides à domicile (y. c. assistant de vie aux familles)	++	oui	non
Aides-soignants et auxiliaires de puériculture	++	oui	non
Assistantes maternelles	+	oui	non
Agents de services hospitaliers	++	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Éducateurs spécialisés (y. c. éducateurs de jeunes enfants)	+	oui	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Employés de la banque et des assurances (y. c. sécurité sociale et assimilés)	+	non	non
Formateurs	++	oui	non
Techniciens des assurances (y. c. sécurité sociale et assimilés)	+	oui	non
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	+	oui	non
Sportifs et animateurs sportifs	++	non	oui
Employés de maison et personnels de ménage	++	oui	non
Cuisiniers et commis de cuisine	++	oui	oui
Professionnels de l'action sociale	+	non	non
Serveurs en salle	++	oui	oui

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

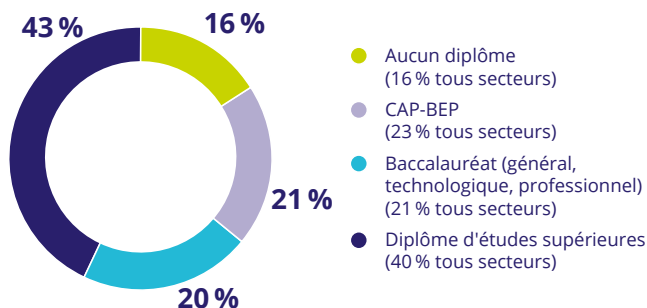
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

82 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

72 %

des salariés sont à temps complet
(82% tous secteurs)

69 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

17 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

33 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par l'OPCO Cohésion sociale. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.